

1. De la concertation au plan d'action

Quelles sont les idées d'évolution ou de transformation identifiées à l'issue des concertations ?

Quelques constats qui appellent une évolution de nos pratiques pédagogiques :

Constat 1

Dans le cadre de notre évaluation d'établissement, nous avons fait le constat du besoin d'inscrire notre enseignement dans le parcours des élèves, afin de proposer des dispositifs lisibles du C1 au C3. Le parcours EAC, en particulier, n'est pas suffisamment pris en compte, ni suffisamment articulé avec les savoirs fondamentaux. Par ailleurs, les évaluations nationales de C2 montrent le besoin de réinvestir le champ du langage et de la maîtrise de la langue.

Constat 2

Dans le cadre de notre première concertation avec les élus, avec les parents d'élèves, et avec la SMAC 07, nous avons fait le constat que très peu de projets pédagogiques impliquaient réellement les familles (delà du simple renfort d'encadrement et les partenaires culturels), ainsi que des partenaires associatifs, du point de vue de la conception.

Constat 3

Lors de notre concertation avec l'équipe de circonscription, nous avons constaté que peu de nos projets pédagogiques nous permettaient d'ouvrir notre école aux autres établissements du bassin annonéen. L'école est géographiquement isolée, et les élèves profitent peu des activités culturelles disponibles à Annonay, d'autant que nous ne faisons pas partie de la liste des écoles qui bénéficient des activités EAC proposées par la ville.

Constat 4

Lors de notre concertation avec le Conseiller pédagogique départemental en éducation musicale, nous avons fait le constat que nous manquions d'autonomie didactique afin de mener au quotidien des activités artistiques et culturelles avec nos élèves.

Hypothèse

Nous pensons qu'en nous dotant d'un dispositif de création/enregistrement musical et sonore, mobile et adapté au public de la maternelle, nous serions à même de répondre aux quatre défis évoqués.

2. Notre plan d'action, ses priorités et ses objectifs

Notre plan d'action, c'est :

Action 1 : agir sur les compétences des élèves, le climat scolaire, le bien-être à l'école

Se doter d'un mini-studio d'enregistrement / création sonore, réalisé par le collectif d'artistes et de techniciens Kogūmi (Lyon). Ce collectif conçoit et réalise des mini-studio de création « sur mesure », à vocation pédagogique, afin de coller au plus près des projets et des demandes. Ils accompagnent les utilisateurs dans la prise en main technique et pédagogique des outils livrés.

In fine, il s'agit de développer chez nos élèves une véritable expertise artistique et technique, et de monter des projets au quotidien permettant d'associer le parcours EAC des élèves et les savoirs fondamentaux en lecture, écriture et langage : illustration sonore d'albums, création de documentaires radio, mise en musique de poèmes et textes, ateliers d'improvisations, concours d'éloquence, enregistrement d'albums.

Action 2 : montée en compétences didactiques EAC des équipes et des partenaires

Dès la livraison du mini-studio, l'équipe commencera un projet d'illustration d'album sonore coordonné par la SMAC 07, avec l'artiste Leslie Morier, afin d'apprendre à utiliser le matériel *in situ*, et de lui donner d'emblée une dimension pédagogique ambitieuse. Le CPD EM interviendra par la suite, afin d'accompagner la mise en place de projets plus quotidiens et usuels. Les agents municipaux qui interviennent à l'école, ainsi que les parents d'élèves volontaires seront invités à se joindre aux premiers projets, afin de contribuer à ce que cet outil soit véritablement collectif.

Action 3 : ouverture aux partenaires institutionnels

En amont de la livraison du mini studio, la SMAC 07 met en lien l'école avec une radio associative, avec le conservatoire, ainsi qu'avec un réseau de diffusion sur le bassin annonéen, permettant de communiquer et de valoriser les productions des élèves.

Action 4 : accueil des autres écoles maternelle du bassin annonéen

Une fois l'équipe pédagogique formée, les élèves seront amenés à accueillir d'autres classes de maternelle de la circonscription, afin de mettre à disposition le mini-studio. L'expertise des élèves sera donc mise en œuvre

concrètement : accompagnement des autres élèves, assistance « technique » et « artistique », enregistrements de projets musique, prise de son, mixage et égalisation, édition de projets, prélèvements sonores, etc.

L'école maternelle de Vissenty doit pouvoir être identifiée, sur la circonscription, comme un espace « ressource » où enregistrements et projets de créations sonores sont réalisables, avec l'assistance technique d'autres élèves. Ainsi, l'expertise des élèves devient concrète, et participe à l'identité de l'école.